

Bulletin d'inscription

Bulletin à renvoyer avec l'acompte à :

Jean-Pierre MARTY / 5 rue des Orfèvres 81000 ALBI

Renseignement et inscription au : 06.60.58.01.44

e-mail : jpmarty@expertise-geobiologie-tarn.fr

Cycle(s) ou journée(s) de

Date(s) :

Prix :

Montant acompte de 60€ à payer avec l'inscription.

Solde à régler avant le début du stage.

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Tel fixe :	
Tel portable :	
Email :	
Date de naissance :	

Date :

Signature :

«J'ai lu les conditions générales d'inscriptions et d'annulation aux stages».

Conditions générales d'inscription et d'annulation aux stages :

Inscription :

1. L'inscription au stage se fait exclusivement avec le bulletin d'inscription.
2. Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email.
3. Un minimum de 8 participants est requis pour un stage. Le nombre de places étant limitées, elles seront réservées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions et le paiement de l'acompte.

Validation de l'inscription :

1. Lors de votre inscription, vous pouvez choisir de payer la totalité du stage ou uniquement l'acompte. Le paiement de l'acompte valide votre inscription et vous garantit une place dans le stage.
2. Le solde est à payer avant le début du stage.
3. L'acompte sera déduit sur le montant de la dernière journée de stage.

Annulation :

Pour annuler votre participation à un des stages, envoyer simplement un email mentionnant le stage auquel vous vous désistez.

Le remboursement de l'acompte mentionné aux conditions ci-dessous sera effectué au plus tard à la fin du mois en cours.

Conditions en cas d'annulation ou d'empêchement :

Un forfait de 10% du montant total est prélevé pour les frais d'inscription.

- a) annulation plus de 2 mois à l'avance : remboursement total de l'acompte, déduction faite des frais d'inscription
- b) annulation plus de 1 mois à l'avance : remboursement de la moitié de l'acompte.
- c) annulation moins de 1 mois à l'avance : aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué.
- d) annulation du stage par Jean-Pierre MARTY : remboursement complet y compris les frais d'inscription.